

PORTRAIT

Marie-Josée Simard

40 ANS DE CARRIÈRE DANS
UN MONDE EN PLEINE ÉVOLUTION!

entracte

AUTOMNE 2019

ELECTIONS

TOUR D'HORIZON DES PROPOSITIONS
EN CULTURE DES DIFFÉRENTS PARTIS

RELATIONS DE TRAVAIL

PREMIER 5@7 SUR LA RÉMUNÉRATION
DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DANS
LES BARS ET RESTAURANTS DU QUÉBEC


Section locale 406 de l'AFM



Section locale 406 de l'AFM

DIRIGEANTS

Luc Fortin : Président
Geneviève Plante : Vice-présidente, Montréal
Jacques Bourget : Vice-président, Québec
Eric Lefebvre : Secrétaire-Trésorier

ADMINISTRATEURS

Muhammad Abdul Al-Khabyr
Jean-Fernand Girard
Nicolas Cousineau
Roberto Murray
Annie Vanasse, Québec
Vincent Seguin
Maxime Lalanne
Claude Soucy, Québec
Line Deneault
Conseiller spécial : **Marc Fortier**

SIÈGE SOCIAL

505, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 900, Montréal (Québec) H2Z 1Y7

Montréal : 514 842-2866
1 800 363-6688 (sans frais
de l'extérieur de Montréal)

www.gmmq.com

**entracte**

Coordination : **Floriane Barny**
Rédaction : **Luc Fortin**
Eric Lefebvre
Louis Leclerc
Floriane Barny
Amélie Gamache
Jean-Luc Gagnon
Melissa Raymond
Jannick Bélanger
Traduction : **Chloe Lesperance**
Graphisme : bertuch.ca
Révision linguistique : **Geneviève Cloutier**
Pour tout commentaire :
communications@gmmq.com
Photo de la couverture : **Pascal Milette**

NB: Some of the articles of the entracte
have been translated in English.

Table des matières

Contents

Mot du président	03
POLITIQUE : Tour d'horizon des promesses culturelles	04
POLITICS : <i>Overview of Cultural Promises</i>	06
PORTRAIT : Marie-Josée Simard	08
RELATIONS DE TRAVAIL : premier 5@7 sur la rémunération des musiciens et musiciennes dans les bars et restaurants du Québec	10
LABOUR RELATIONS : <i>Compensation of Musicians in Quebec Bars and Restaurants</i>	11
NÉGOCIATIONS : Mise à jour	12
NEGOCIATION : <i>Update</i>	13
FONDS JEAN-CARIGNAN : Appel aux dons	14
BRÈVES	16
DISQUES : La sélection d'albums de la GMMQ	17

Campagne de la Coalition pour la diversité des expressions culturelle (CDEC), voir page 3.

sauvonsnotreculture.ca



Coalition
pour la diversité des
expressions culturelles

**SANS ENCADRER
LES GÉANTS DU WEB,
NOTRE HISTOIRE
VA MAL FINIR.**



**LES GÉANTS
DU WEB SONT
EN TRAIN DE
VOLER LE MICRO
À NOS ARTISTES.**



**L'ABSENCE
D'ENCADREMENT
SUR LE WEB:
SCÉNARIO
CATASTROPHE.**

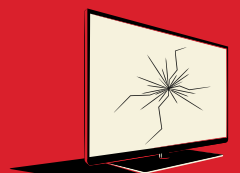


Photo : Amélie Fortin

MOT DU PRÉSIDENT

LUC FORTIN



VISITEZ NOTRE SITE WEB
VISIT OUR WEBSITE

gmmq.com

Chers et chères collègues de la GMMQ,

Le 10 septembre dernier, la GMMQ organisait une rencontre de **réflexion sur le cachet des musiciens dans les bars**, prélude à une grande concertation de ses membres autour de la question de la rémunération des musiciens et des conditions générales de travail dans les bars et restaurants du Québec. Très vite, les interventions des musiciens et musiciennes nous ont fait comprendre qu'il y avait un problème grandissant quant à la reconnaissance de la valeur de notre travail. Il est devenu trop normal de se faire offrir de jouer à de très petits cachets, ou gratuitement, ou même de payer pour jouer! Nous avons eu de très beaux échanges avec les participants, et plusieurs sont prêts à s'impliquer pour la suite. Une chose est certaine, ce n'est qu'un début! Vous pourrez en savoir plus en lisant le texte de Mélissa Raymond, agente aux relations de travail à la GMMQ, dans ce numéro de *L'Entracte*.

Dans le même ordre d'idée, nous avons tenu le 16 septembre dernier une assemblée des membres qui portait essentiellement sur le **renouvellement de l'entente ADISQ-GMMQ** sur la production de spectacles. Je tiens à remercier chaleureusement la cinquantaine de personnes qui se sont déplacées à la Maison du développement durable. Nous avons senti une réelle mobilisation et un réel désir de s'impliquer et de se solidariser. Dans le domaine des variétés à la scène, nous sentons aussi un ras-le-bol des membres, qui tirent encore la même conclusion: notre travail n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Plusieurs revendications sont ressorties de cette assemblée, et nous en tiendrons compte lors de l'élaboration du cahier de demandes, avec le prochain comité syndical élargi qui compte une douzaine de musiciens et musiciennes très actifs.

Enfin, le 21 octobre prochain sera jour d'élection fédérale. Nous vous invitons à lire le dossier que nous avons préparé à ce sujet! La GMMQ recommande aussi à ses membres de visiter le site sauvonsnotreculture.ca et d'appuyer sur le bouton «J'agis» pour envoyer comme message aux candidats de tous les partis que notre culture doit être financée de façon adéquate et équitable par tous les acteurs qui en tirent profit.

Solidairement vôtre.

Dear GMMQ colleagues,

On September 10, the GMMQ organized a meet-up to **exchange views on musician compensation in bars**. This served as a precursor to a large consultation with members on the issue of musician compensation and general working conditions in Quebec bars and restaurants. Musicians quickly made us aware of the growing problem regarding due recognition for our work. Receiving offers to pay for meagre fees, for free, or even paying to play has become too common. Our refreshing conversations with the participants made it clear that a large number of people are ready to get involved. One thing is certain—it's only the beginning! Learn more on this topic by reading the article by Mélissa Raymond, GMMQ labour relations agent, in this edition of *L'Entracte*.

In the same vein, the **renewal of the ADISQ-GMMQ agreement** on concert production was at the top of the agenda at our September 16 assembly. I would like to thank the fifty-some attendees for their presence at the Maison du développement durable. Your drive for mobilization, your desire to get involved, and your solidarity was palpable. In the variety entertainment scene, we also sense our members' frustration. This leads us to the same conclusion: our work lacks recognition. The assembly brought out a number of claims that we will keep in mind when drawing up our list of demands with the next union committee, which counts a dozen of active musicians in its rank.

Remember that October 21 is federal election day. We invite you to read the file we have prepared on the subject! The GMMQ also recommends its members to visit the website saveourculture.ca and click the button "Take Action!" Each party's candidate will be sent a message demanding that our culture be adequately and equitably financed by all actors who benefit from it.

In solidarity.

Tour d'horizon des promesses culturelles

EN CE DÉBUT DE CAMPAGNE

La campagne électorale 2019 bat son plein et les besoins des milieux culturels occupent jusqu'à maintenant peu d'espace dans les discours des différents chefs de partis. Des propositions sont cependant sur la table, et seront inévitablement enrichies au cours des semaines qui séparent toujours les électeurs du jour où ils se rendront aux urnes. Tour d'horizon.

POLITIQUE



Deux enjeux culturels s'imposent déjà comme incontournables, soit la possibilité d'imposer les géants du numérique et la crise que vit présentement le monde des médias et de la musique.

Lors du Grand Débat sur la culture et les médias, organisé par Culture Montréal et qui s'est déroulé le mercredi 18 septembre, l'idée de soumettre à une forme de taxation les Facebook, Google et autres Amazon pour qu'ils contribuent eux aussi à l'industrie culturelle a été abordée d'entrée de jeu.

Les représentants du Nouveau Parti démocratique et du Bloc Québécois y ont été clairs : tous deux promettent d'imposer la TPS aux entreprises numériques étrangères, et ont reproché au Parti libéral son inaction dans le dossier. Le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, a répondu aux critiques, promettant de suivre les recommandations du rapport du Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications, qui doit être remis au gouvernement d'ici le 31 janvier 2020. M. Rodriguez a assuré que le gouvernement légiférerait rapidement, mais ses opposants n'ont pas tardé à rappeler la récente déclaration de l'ex-ministre Mélanie Joly, qui avait expliqué ne pas vouloir faire appliquer la TPS « pour ne pas imposer plus de taxes aux citoyens ».

UNE CRISE MÉDIATIQUE SANS PRÉCÉDENT

L'urgence d'aider les médias, qui vivent actuellement une crise sans précédent, fait toutefois davantage l'unanimité, tous les partis étant d'accord sur la nécessité d'agir, bien que le Parti conservateur apporte quelques nuances sur la forme d'aide à apporter et les médias qui y seraient admissibles.

La nécessité de maintenir le financement accordé à Radio-Canada est également reconnue par l'ensemble des prétendants, tout comme la volonté de remettre des publicités gouvernementales dans les médias canadiens. Le montant en cause approche la quarantaine de millions de dollars, un montant substantiel mais insuffisant pour régler la crise en cours, a reconnu le ministre Rodriguez.

Afin de favoriser les entreprises locales, le Bloc Québécois propose d'interdire aux entreprises canadiennes d'obtenir une déduction fiscale lorsqu'elles affichent de la publicité sur des sites Web hors du pays. Une telle promesse a également été avancée par Elizabeth May, la chef du Parti Vert.

Les questions liées aux conditions salariales des créateurs ont toutefois peu été abordées depuis le déclenchement des élections, la survie des diffuseurs ayant monopolisé le débat. Le Bloc Québécois souligne cependant dans sa plateforme vouloir revoir les règles de redevances de la Commission du droit d'auteur pour l'accès à la musique en ligne. Actuellement, les artistes ne touchent que 10,4 cents par 1000 clics. Le parti d'Yves-François Blanchet promet en outre de déposer un projet de loi pour que le gouvernement fédéral reconnaisse l'existence d'une culture québécoise et en fasse la promotion auprès des plateformes comme Apple Music, Spotify ou Netflix.

Chaque jour qui passe amène son lot de promesses. Les plateformes électorales n'ont pas encore été dévoilées par tous les partis, donc il est à parier que d'autres engagements s'ajouteront au portrait ici présenté.

PRIORITÉ FAMILLE POUR LE PARTI CONSERVATEUR



Le Parti conservateur d'Andrew Scheer, dont plusieurs promesses visent les familles, s'est toutefois déjà engagé à réinstaurer les crédits d'impôt ciblés pour les activités sportives et musicales des enfants. De telles mesures avaient vu le jour sous le règne de Stephen Harper, avant d'être abolies.

Un gouvernement conservateur permettrait également aux parents d'obtenir un crédit de 500 \$ par enfant pour des dépenses reliées aux activités artistiques et éducatives, et rendrait ce crédit remboursable pour les Canadiens à faible revenu. Les parents d'enfants vivant avec un handicap verraient ce montant doublé pour atteindre 1000 \$ par année.

LE NPD COURTISE LE QUÉBEC

Lors d'une visite de son chef Jagmeet Singh au Québec, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a lancé une plateforme particulière pour la province, qui promet de léguer au gouvernement québécois davantage de pouvoirs en matière de langue française, en plus de soumettre à la loi 101 les entreprises de compétence fédérale.

Un futur gouvernement néodémocrate rendrait également au Québec son «autonomie culturelle», en transférant à la province davantage de pouvoirs et de financement en matière de culture.

Sous son égide, la centaine de milliers d'artistes et d'acteurs du milieu culturel aurait de plus la possibilité d'étaler son revenu imposable, ce qui donnerait davantage de flexibilité à ces travailleurs qui voient souvent leurs gains fluctuer d'un mois à l'autre.

Le NPD promet aussi de veiller «à ce que les institutions artistiques et culturelles reçoivent un financement stable et à long terme pour faire croître et promouvoir les diverses cultures et histoires du Canada», en plus d'appuyer les médias canadiens dans leur transition vers le numérique.

UN ENJEU IDENTITAIRE POUR LE BLOC QUÉBÉCOIS

Le parti souverainiste demande de son côté que le gouvernement fédéral cède au Québec la réglementation des télécommunications et de la radiodiffusion, actuellement assurée au niveau national par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Le parti propose également d'exempter l'achat de livres de l'application de la TPS, et d'offrir aux libraires des tarifs postaux réduits auprès de Postes Canada, comme c'est le cas actuellement pour les périodiques.

Enfin, il a annoncé vouloir imposer une taxe de 3 % aux géants du Web qui font affaire au Canada, afin de financer un fonds de soutien aux médias d'information, aux arts et à la culture qui s'élèverait à au moins 240 millions de dollars.

FINANCEMENT ET MULTICULTURALISME POUR LE PARTI VERT

En plus de prévoir davantage de financement pour Radio-Canada, le Parti Vert promet d'accroître les fonds disponibles pour tous les organismes artistiques et culturels du Canada, y compris le Conseil des arts du Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada.

Elizabeth May s'engage en outre à examiner les incitatifs fiscaux pour les productions cinématographiques lorsque des talents artistiques et techniques canadiens sont employés.

Le parti prévoit aussi d'adopter des mesures pour les communautés culturelles, notamment en aidant les organisations culturelles à obtenir le statut d'organisme de charité. Le financement des associations culturelles qui offrent des programmes de soutien aux immigrants, dont des programmes d'apprentissage des langues, serait également augmenté sous sa gouverne.

DES PROMESSES À VENIR POUR LE PARTI LIBÉRAL

Au moment d'écrire ces lignes, le Parti libéral du Canada n'avait pas formulé de promesses culturelles, outre celles citées en début de texte. On affirme toutefois vouloir «soutenir la diffusion des œuvres culturelles» et «protéger le français». La plateforme électorale 2019 devrait être dévoilée sous peu.

Soulignons que des engagements récemment dévoilés pourraient ne pas figurer dans ce texte, puisqu'un délai entre la rédaction et la diffusion de cet article s'est écoulé. Restez à l'affût sur les comptes de médias sociaux de la GMMQ et sur son site Web gmmq.com, où nous vous ferons part de toutes les nouvelles déclarations!

Amélie Gamache, pour la GMMQ.



Overview of Cultural Promises at the Start of the Campaign

The 2019 electoral campaign is in full swing, and so far, the various party leaders have made little mention of the needs of the cultural community. Nevertheless, there are a number of proposals on the table which will inevitably be expanded in the weeks to come before voters head to the polls. The following is an overview of the promises made so far.

Two cultural issues have already proven to be key topics, including the possibility of taxing digital giants and the current crisis in the media and music world.

At Culture Montréal's "Grand Débat sur la culture et les médias" on Wednesday, September 18, the idea of subjecting companies like Facebook, Google and Amazon to a form of taxation so that they also contribute to the cultural industry was raised almost immediately.

The representatives from the New Democratic Party and the Bloc Québécois took a clear stance on the issue: both promised that they would require foreign digital companies to pay GST and criticized the Liberal Party for its inaction on this issue. Minister of Canadian Heritage Pablo Rodriguez responded to the criticism by promising to follow the recommendations of the Broadcasting and Telecommunications Panel report, which is expected to be presented to the government by January 31, 2020. Mr. Rodriguez pledged that the government would introduce legislation rapidly, but his opponents were quick to point to former minister Mélanie Joly's recent statement indicating that the government did not want to charge GST "so as not to subject citizens to more taxes."

AN UNPRECEDENTED MEDIA CRISIS

There was greater consensus on the urgent need to assist the media, which is currently experiencing an unprecedented crisis. All parties agreed on the need for action, although the Conservative Party went on to specify the type of assistance that would be provided and the types of media that would be eligible.

All of the candidates also acknowledged the importance of maintaining funding for Radio-Canada and expressed their desire to run government ads in Canadian media. The amount in question is nearly \$40 million; while this is substantial, the minister acknowledged that it was still insufficient to solve the current crisis.

To support local businesses, the Bloc Québécois proposes to prohibit Canadian businesses from claiming a tax deduction when they publish ads on foreign websites. A similar promise was also made by Green Party leader Elizabeth May.

The issue of pay conditions for creators has been largely neglected since the start of the election campaign, given that the survival of broadcasters has monopolized the debate. However, the Bloc Québécois platform states that it would review the Copyright Board's royalty rates for online music streaming. Currently, artists earn a mere 10.4 cents per 1000 plays.

Every day brings another batch of promises. As not all parties have unveiled their electoral platforms yet, it is very likely that other promises will be added to the ones mentioned here.

FAMILIES A PRIORITY FOR THE CONSERVATIVE PARTY

Many of the promises of Andrew Scheer's Conservative Party are geared towards families, and the party has already promised to reinstate targeted tax credits for children's sports and music activities. Similar tax credits were introduced under Stephen Harper before being scrapped.

A conservative government would also allow parents to receive a credit of \$500 per child for expenses related to artistic or educational activities and would make the credit refundable for low-income Canadians. This amount would double to \$1000 per year for parents of children with disabilities.

THE NDP WOOS QUEBEC

During a visit to Quebec, New Democratic Party leader Jagmeet Singh unveiled a special platform for the province, which promises to give the Quebec government more power on the French language and to apply Bill 101 to businesses under federal jurisdiction.

A future NDP government would also give Quebec its “cultural autonomy” by transferring more powers and cultural funding to the province.

Under an NDP government, the hundred thousand artists and members of the cultural community would also have the opportunity to average their taxable income, giving more flexibility to workers whose earnings tend to fluctuate from month to month.

In addition, the NDP promises to ensure “that arts and cultural institutions receive stable, long-term funding to grow and promote Canada’s diverse cultures and histories” and support Canadian media to assist them in making the digital transition.

AN IDENTITY ISSUE FOR THE BLOC QUÉBÉCOIS

The sovereigntist party is calling on the federal government to transfer jurisdiction over telecommunications and radio-television to Quebec. Both are currently regulated at the national level by the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission.

Furthermore, the Bloc Québécois wants to review the Copyright Board’s royalty rates for online music streaming in order to boost the income received by creators, who currently receive 10.4 cents per 1000 plays. Yves-François Blanchet’s party also promises to introduce a bill to require the federal government to recognize the existence of a Quebec culture and promote it on platforms such as Apple Music, Spotify and Netflix.

The party also proposes that book purchases should be exempt from sales tax and intends to offer bookstores the same lower postage rates at Canada Post that magazines currently enjoy.

It also announced its intention to impose a 3% tax on web giants that do business in Canada, which would go towards a support fund of at least \$240 million for news media, arts and culture.

FUNDING AND MULTICULTURALISM FOR THE GREEN PARTY

In addition to pledging more funding for Radio-Canada, the Green Party promises to increase funding to all of Canada’s arts and culture organizations, including the Canada Council for the Arts, the National Film Board and Telefilm Canada.

Elizabeth May also pledges to review tax incentives for film productions that employ Canadian artistic and technical talent.

In addition, the party intends to introduce measures to support cultural communities, particularly by helping cultural organizations to obtain charitable status. A Green government would also boost funding to multicultural associations that provide immigrant support programs, including language programs.

PROMISES YET TO COME FOR THE LIBERAL PARTY

At the time of writing, the Liberal Party of Canada has not yet made any cultural promises other than those mentioned at the beginning of the text. Nevertheless, the party has expressed a desire to “support the distribution of cultural works” and “protect French.” The 2019 electoral platform is expected to be unveiled shortly.

It should be noted that more recently announced promises may not be included in this text because of the delay between writing and distributing the article. Stay up to date by following the GMMQ on social media or visiting gmmq.com, where we will be sharing all new promises!

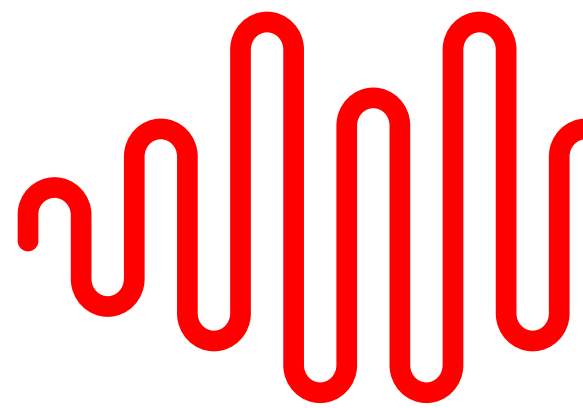
Amélie Gamache, for the GMMQ.

Marie-Josée Simard

40 ANS DE CARRIÈRE DANS
UN MONDE EN PLEINE ÉVOLUTION!

La percussionniste soliste et membre de la GMMQ Marie-Josée Simard fête ses 40 ans de carrière. À cette occasion, la GMMQ salue son parcours et fait le bilan avec elle de 40 années bien remplies, dans un milieu qui a connu, et connaît encore, tellement de transformations!

PORTRAIT



1. 40 ans de carrière, félicitations! Comment a commencé cette aventure, et quel a été le réel commencement de votre carrière?

J'ai grandi dans une famille de musiciens: mon père était batteur, et ma mère pianiste. J'ai commencé le vibraphone à l'âge de 11 ans. J'ai ensuite appris le xylophone. Je suis entrée au Conservatoire de musique de Québec en percussion à 17 ans, et j'ai ensuite fréquenté le Conservatoire de musique de Montréal.

Ma carrière a commencé avec la sortie de mon premier album, que j'avais auto-produit à l'époque, avec mon conjoint. J'ai été finaliste au concours national du Maurier Search for Stars, et cela m'a donné une grande visibilité auprès des médias canadiens. Par la suite, j'ai signé un contrat avec une agence d'artistes de Toronto, et là, tout s'est accéléré. J'ai fait énormément de concerts avec piano, flûtes, accordéon, et plusieurs créations de concertos canadiens avec des orchestres symphoniques. J'ai adapté beaucoup d'œuvres du répertoire classique pour vibraphone et marimba.

2. En 1979, vous étiez la seule percussionniste soliste du Canada. Qu'en est-il aujourd'hui?

La relève est assurée! Il y a beaucoup plus de femmes aujourd'hui. J'espère que mon parcours a pu influencer l'évolution des femmes en percussion.

À mon époque, le conservatoire était un milieu très élitiste et machiste. On ne croyait pas qu'une fille puisse faire des percussions, et encore moins qu'elle développe une carrière de soliste. À Québec, j'étais la seule fille sur 13 percussionnistes. À Montréal, deux autres élèves hommes ne m'ont même pas adressé la parole pendant



ENTRACTE



LE MAGAZINE DE LA GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC

Photo: Pascal Millette

trois ans de formation. Je ne recevais pas beaucoup d'encouragements de la part de mes collègues, puisque je ne faisais pas partie du standard des percussionnistes d'orchestre. Je voulais être une percussionniste soliste, imposer mes instruments à l'avant.

À Toronto, Beverly Johnston est aussi une percussionniste soliste de ma génération, remarquable, et très talentueuse!

3. **Pouvez-vous nous parler de l'un de vos plus beaux souvenirs de carrière ?**

Le plus impressionnant a été la prestation que j'ai donnée au concert gala pour la reine Elizabeth II et le duo d'Édimbourg avec le Toronto Symphony Orchestra, au Roy Thomson Hall, qui a été télédiffusée en direct par Radio-Canada et CBC Toronto. Il y avait beaucoup de sécurité déployée autour de cet événement, une salle remplie à craquer et très chaleureuse. Le premier ministre Brian Mulroney, originaire de la ville de Baie-Comeau comme moi, et qui venait d'être élu, était assis à droite de la reine. Après la prestation, les artistes étaient invités à rencontrer la reine Elizabeth II, et il y avait tout un protocole à suivre. Nous devons écouter religieusement toutes les consignes, comme: «on ne sert pas la main en premier à la reine, on doit baisser la tête pour la saluer, on ne lui adresse la parole que si elle nous parle (elle m'a demandé si je venais d'une famille de musiciens et elle m'a félicité)». J'avoue sincèrement que mon cœur battait lorsqu'elle s'est approchée de moi, elle était impressionnante.

4. **Pendant votre carrière, vous avez fait beaucoup de choses: de la scène, de la composition, des arrangements, des collaborations... Quelle est la facette de votre métier que vous préférez ?**

J'aime vraiment tout, mais collaborer avec des compositeurs est une des facettes qui me stimulent le plus. Les compositeurs canadiens n'ont pas beaucoup d'écho à l'international. Ayant vécu à Tokyo en 2015 pendant trois mois comme artiste en résidence du CALQ au Tokyo Wonder Site, j'ai réalisé que très peu de nos compositeurs étaient joués.

5. **Peut-on se réinventer après 40 ans de carrière ?**

On peut le faire en tout temps! Il n'y a pas d'âge pour se produire en concert et se faire confiance pour présenter des projets qui nous inspirent. Il faut bien s'entourer, avec des musiciens qui croient en nous. Par exemple, j'aime travailler directement avec les diffuseurs, et j'ai dû apprendre, au fur et à mesure, les ficelles du métier de «booker».

Le contact avec des étudiants me pousse aussi à me dépasser. Ils stimulent la créativité et m'amènent de nouveaux défis!

6. **Aujourd'hui, de plus en plus d'artistes doivent prendre en main leur propre promotion. Comment s'adapte-t-on avec de nouveaux outils qui n'existaient pas il y a 40 ans, comme les réseaux sociaux ?**

C'est sûr que les jeunes sont mieux outillés aujourd'hui pour se lancer et se faire connaître, car il y a d'autres moyens qui existent que d'avoir un agent, et les agences d'artistes ne peuvent pas représenter tous les artistes. C'est uniquement à soi de développer son propre marché de relations professionnelles. Il y a de plus en plus de jeunes artistes qui créent leur entreprise et leur série de concerts. Il y a beaucoup de bons artistes au Québec, les diffuseurs ont du choix, alors il faut se démarquer!

7. **Peut-on vraiment prendre sa retraite lorsque l'on est musicien ?**

Un musicien ne sera jamais à la retraite. On ne peut pas extirper la musique du corps d'un musicien. Mais nous devons faire des choix de concerts judicieux qui nous permettent de rester en forme et de stimuler notre esprit. Les musiciens sont des athlètes de haut niveau qui demandent à leurs muscles un travail exigeant. Il faut faire de la prévention et des exercices pour les préserver.

8. **Pourquoi avoir choisi d'être membre de la GMMQ ?**

J'ai commencé à être membre lorsque j'ai joué, au début de ma carrière, dans une émission de Radio-Canada. J'avais aussi beaucoup de contrats avec des orchestres, donc cela valait le coût. La Guilde, c'est une évidence, ça prend un syndicat pour les musiciens! Cela fait partie de la profession, nous avons besoin de former une communauté qui nous est propre et d'avoir notre association professionnelle.

9. **Que diriez-vous à un musicien ou une musicienne en début de carrière ?**

De se faire connaître dans son propre pays avant de s'exporter, de s'assurer d'être sur des plateformes qui donnent de la visibilité. Croyez en vous... OSEZ!

Trio En Trois Couleurs: François Bourassa, Yves Léveillé et Marie-Josée Simard. Photo: Pascal Milette



DATES DE CONCERTS À VENIR

- **16 février 2020**, salle du Conservatoire de musique de Montréal – œuvres de John Plant, Louis Babin, Jean Derome, Louise Bessette et Marie-Josée Simard
- **Automne 2020**, tournée du trio En Trois Couleurs, avec les pianistes François Bourassa et Yves Léveillé, à Baie-Comeau
- **Mars 2021**, Salle Bourgie, concert du trio En Trois Couleurs
- **21 mai 2021**, avec l'Orchestre national de jazz, Cinquième salle de la Place des Arts – concerto avec 3 compositeurs: Marianne Trudel, Jean-Nicolas Trottier, Christine Jensen
- **À venir** – Le vibraphone classique par Marie-Josée Simard

RÉMUNÉRATION DES ARTISTES
DANS LES BARS ET RESTAURANTS DU QUÉBEC :

les musiciens et musiciennes s'emparent du micro

Si à première vue le requin apparaît comme le prédateur évident du banc de poissons, il ne faut pas sous-estimer la puissance de défense inouïe d'un groupement de petits animaux marins bien déterminés. Ainsi va l'analogie présentée par Samuel Giroux, qui résume bien l'objectif de la réflexion amorcée le 10 septembre dernier à propos des conditions de travail des musiciens et des musiciennes offrant des performances dans les bars du Québec.

Plus de soixante musiciens et musiciennes ont saisi l'occasion de se réunir dans l'ambiance décontractée du Pub l'Île Noire, à Montréal, afin d'échanger sur la situation actuelle des artistes qui se produisent dans les bars et les restaurants du Québec. Inspirée par le mouvement «Fair Trade Music» qui s'est développé dans les villes de Seattle et de Portland aux États-Unis, la GMMQ avait lancé l'été dernier une invitation au public dans le but de chercher des pistes de solutions à un enjeu qui touche un éventail diversifié de musiciens et de musiciennes. Sous la forme d'un 5 à 7 informel, les participants étaient invités à prendre le micro pour faire part de leur vécu et de leurs préoccupations quant à leur condition actuelle.

Une atmosphère de solidarité régnait manifestement dans la salle, alors que certains exprimaient leur volonté de faire renaître chez les musiciens et musiciennes l'étincelante fierté qu'ils devraient éprouver à l'égard de leur travail. Forts de cette satisfaction légitime pour leur art, ils pourront alors commencer à exiger des conditions qui soient véritablement à la hauteur de tout l'ouvrage que représente chaque performance. Au fil des interventions, nous avons entendu que ce désir de transformer la vision du travail de musicien allait de pair avec un important besoin d'information, tant auprès de la relève que du milieu musical en général. Il s'agit là d'un enjeu primordial afin de munir les musiciens et les musiciennes

des outils nécessaires à la revendication de leurs droits ainsi qu'à la reconnaissance de leur travail à sa juste valeur. Enfin, l'importance d'atteindre un objectif équitable pour toutes les parties, en approchant chaque représentation comme la participation à un projet commun, a guidé plusieurs pistes de réflexion.

Au lendemain de cette première rencontre, l'enthousiasme mobilisateur pour la cause se fait toujours sentir. Après l'engouement pour la soirée 5 à 7 du 10 septembre, force est de constater que l'enjeu de la rémunération des musiciens et des musiciennes se produisant dans les bars et les restaurants du Québec est un terrain de réflexion fertile, en pleine expansion et débordant de possibilités... À suivre!

Melissa Raymond

RELATIONS DE TRAVAIL



La salle du pub l'Île Noire, avant de commencer/ At L'Île Noire pub, before starting



Compensation of Artists in Quebec Bars and Restaurants:

The Musicians Take the Mic

While a shark may at first seem like a formidable predator for a school of fish, the immense protective power of a group of small but determined sea creatures should not be underestimated. This analogy by Samuel Giroux is an excellent summary of the discussion held on September 10 to reflect on the working conditions of musicians who perform in Quebec bars.

In the relaxed atmosphere of Montreal's Pub l'Île Noire, more than 60 musicians took the opportunity to come together to discuss the current situation of artists who perform in Quebec bars and restaurants. Inspired by the Fair Trade Music movement, which arose in the American cities of Seattle and Portland, the GMMQ issued a public invitation last summer to seek potential solutions to an issue that affects a wide range of musicians. At an informal evening meet-up, participants were invited to take the mic to share their experiences and their concerns about the current situation.

An atmosphere of solidarity was palpable in the room as certain participants expressed their desire to inspire a renewed feeling of pride among musicians for the work they do. Armed with this legitimate satisfaction in their art, they could then begin to demand conditions that accurately reflect the amount of work that goes into each performance. In many of the speeches, we heard that the desire to transform musicians' view of their work goes hand in hand with a strong need for information, both among up-and-coming musicians and in the music community in general. This is a crucial issue if musicians are to be provided with the necessary tools to stand up for their rights and recognize the true value of their work. Participants also reflected on the importance of reaching a fair outcome for all parties by viewing each performance as a means of participating in a common project.

Samuel Chabot-Giroux, conseiller en relations de travail à la GMMQ, s'adresse aux participants.
Samuel Chabot-Giroux, Labor relations Advisor at the GMMQ, addresses the participants.



LABOUR RELATIONS



The inspiring passion for the cause can still be felt in the aftermath of this first gathering. The enthusiasm for the event on September 10 proves that the compensation issue for musicians who perform in Quebec bars and restaurants is fertile ground for a constantly evolving discussion with infinite possibilities. Stay tuned!

Melissa Raymond

Mise à jour des dossiers de négociation et d'arbitrage collectif

Lors de la dernière parution de *l'Entracte*, au mois de mars 2019, nous avons présenté l'état des lieux à l'égard des dossiers de négociation et d'arbitrage. Depuis cette date, plusieurs dossiers ont évolué :

- À la suite du rejet d'une offre finale présentée par l'Orchestre symphonique de Laval (OSL), la GMMQ et l'OSL ont finalement conclu une entente de principe qui a été ratifiée par les musiciens de l'Orchestre. L'entente, d'une durée de cinq ans, a été signée le 27 mai 2019, pour une application rétroactive à compter du 1^{er} septembre 2017.
- L'entente collective visant les Jeunesses musicales du Canada a été renouvelée pour une période de 4 ans, à compter du 1^{er} juillet 2019.
- Les ententes collectives visant l'Orchestre symphonique de Drummondville et l'Orchestre symphonique de l'Estuaire sont en cours de négociation. La GMMQ négocie par ailleurs une première entente collective avec l'Orchestre de l'Agora.
- La négociation avec l'ADISQ concernant le phonogramme se poursuit conjointement avec l'Union des artistes. Pour mémoire, rappelons que l'ADISQ a déposé un grief contre l'Union des artistes (UDA) et la GMMQ, principalement en raison du dépôt, par la société Artisti, de deux projets de tarifs à la Commission du droit d'auteur (CDA). L'ADISQ s'est désistée de ses griefs à la suite d'une entente de principe conclue entre la société Artisti et l'ADISQ, au mois de juin de cette année, et à la suite de la signature d'une lettre d'entente entre la GMMQ, l'UDA et l'ADISQ.
- Dans le domaine de la télévision, rappelons que la GMMQ et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) sont actuellement dans un processus d'arbitrage qui a débuté le 25 septembre 2018. L'arbitre Éric Lévesque a tenté de favoriser la conclusion d'une entente en agissant comme médiateur, tentative qui a échoué. Par conséquent, les audiences devant le tribunal d'arbitrage débiteront le 19 décembre 2019.

NÉGOCIATIONS



Je terminerai ce court survol en précisant que l'entente collective liant la GMMQ et l'ADISQ pour les conditions d'engagement à la scène vient à échéance le 7 décembre 2019. Un comité de négociation a été formé afin de négocier son renouvellement à la suite de l'assemblée générale du 16 septembre 2019.

Eric Lefebvre,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Update on Negotiations and Collective Arbitration

In the March 2019 edition of Entracte, we presented an overview of ongoing negotiations and arbitration hearings. Several developments have since taken place:

- After a final offer by the Orchestre symphonique de Laval (OSL) was rejected, the GMMQ and OSL finally reached a tentative agreement, which was ratified by the musicians of the Orchestre. The five-year agreement was signed on May 27, 2019 and will apply retroactively to September 1, 2017.
- The collective agreement with Jeunesses musicales du Canada was renewed for a four-year period, effective July 1, 2019.
- Collective agreements with the Orchestre symphonique de Drummondville and the Orchestre symphonique de l'Estuaire are currently being negotiated. The GMMQ is also negotiating its first collective agreement with the Orchestre de l'Agora.
- Negotiations with ADISQ regarding sound recording are being conducted jointly with the Union des artistes. As a reminder, ADISQ filed a grievance against the Union des artistes and the GMMQ, mainly due to the Artisti collecting society filing two statements of royalties with the Copyright Board (CB). ADISQ withdrew its grievances after a tentative agreement was reached between Artisti and ADISQ in June of this year and a letter of understanding was signed between the GMMQ, UDA and ADISQ.
- With regard to television, a reminder that the GMMQ and the Association québécoise de la production médiatique (AQPM) are currently engaged in arbitration proceedings which began on September 25, 2018. Although arbitrator Éric Lévesque tried to facilitate the conclusion of an agreement by acting as a mediator, this attempt was unsuccessful. Consequently, hearings before the arbitration board will begin on December 19, 2019.

To conclude this brief overview, I should mention that the collective agreement between GMMQ and ADISQ regarding the conditions of engagement of performing artists is due to expire on December 7, 2019. Following the general assembly on September 16, 2019, a negotiating committee was formed to negotiate the renewal of the agreement

Eric Lefebvre,
SECRETARY-TREASURER

NEGOCIATION



Un fonds destiné aux musiciens



FONDS JEAN-CARIGNAN



Chères et chers membres de la GMMQ,

J'aimerais prendre quelques minutes de votre temps pour vous entretenir sur le Fonds Jean-Carignan. Créé par la GMMQ en 2011, ce fonds est destiné à aider des musiciens professionnels en situation de crise. Un fonds créé par nous, les musiciens, et dont les sommes récoltées sont entièrement destinées à d'autres musiciens. Vous n'êtes pas sans savoir à quel point le sort de la majorité des musiciens professionnels est fragile et précaire. Nous sommes très peu à gagner décemment nos vies en tant que musiciens professionnels, et la plupart d'entre nous sont exposés aux risques de périodes creuses causées par la maladie, des accidents, des blessures et d'autres facteurs.

Après une période de construction du fonds, où nous avons mis en place différentes stratégies afin de faire progresser le capital, nous sommes maintenant en mesure de répondre à un nombre grandissant de demandes d'aide de la part de nos membres.

Le montant de nos dons varie entre 500 \$ et 2000 \$ selon les demandes de musiciens en difficulté. Nous aimerions en faire encore plus.

Vous avez dû remarquer, par le passé, une mention sur le Fonds Jean-Carignan apparaissant sur vos avis de cotisation annuelle. Plusieurs d'entre vous y ont d'ailleurs déjà contribué depuis 2011. J'aimerais en profiter pour remercier chaleureusement tous

ceux et celles qui l'ont fait. J'aimerais aussi souligner que le public a été mis à contribution lors des nombreuses opérations « Coup de Chapeau » dans différentes salles de concert de même que lors d'événements-bénéfice comme les deux récentes éditions du Défi Impro organisées en collaboration avec la Fondation des Artistes et les autres fonds affiliés. Enfin, nous avons reçu trois dons exceptionnels qui méritent d'être soulignés, soit deux de l'Association des musiciens de l'OSM (AMMOSM), en 2011 et 2019, ainsi qu'un généreux don de M. Claude Robinson en 2017.

Vous recevrez bientôt votre avis de cotisation pour la prochaine année,



LE FONDS JEAN-CARIGNAN

Le Fonds Jean-Carignan est un organisme sans but lucratif (OSBL) créé par la GMMQ en 2011.

Il a été baptisé du nom du célèbre violoniste québécois décédé en 1988. Ce musicien, dont le talent s'exprimait aussi bien dans la musique folklorique que classique, a été atteint d'une surdité croissante due à son travail à l'usine. Obligé de travailler avec des machines et des marteaux-pilons pour gagner sa vie, il a été contraint d'abandonner la musique.

SA MISSION

Le Fonds Jean-Carignan procure une aide financière ponctuelle aux musiciens professionnels dans le besoin. Il intervient en dernier recours, dans un contexte d'urgence et de crise. Les sommes versées sont utilisées pour répondre à divers besoins comme se loger, se nourrir, payer les effets scolaires des enfants dans le cas de familles monoparentales, payer des frais médicaux ou des soins palliatifs, etc.



Le comité des musiciens de l'AMMOSM remettent leur don au fonds Jean-Carignan
De gauche à droite : Marc Béliveau (violon), Hughes Tremblay (timbales et percussions), Stéphane Lévesque (basson), Jean-Luc Gagnon (pour le fonds Jean-Carignan), Todd Cope (clarinette), Ann Chow (violon) et Austin Howle (tuba).

dans lequel une case spéciale sera réservée au Fonds Jean-Carignan. Je vous demande de prendre le temps de vous y arrêter, de donner généreusement et surtout de vous souvenir de l'existence de cette belle cause qui est la nôtre chaque fois que vous renouvellerez votre carte de membre de la GMMQ. Nous avons besoin de votre soutien pour faire grandir le fonds et en assurer la pérennité. Personne ne sait quand il pourrait en avoir besoin. Nous avons pu, à ce jour, aider treize

musiciens dans la difficulté. Notre objectif est d'augmenter notre fonds afin de pouvoir aider le plus grand nombre possible de collègues dans le besoin.

N'hésitez pas à consulter le site de la GMMQ pour d'autres informations.

Cordialement,

Jean-Luc Gagnon
AMBASSADEUR DU FONDS JEAN-CARIGNAN
ADMINISTRATEUR À LA FONDATION DES ARTISTES

[Page facebook du fonds Jean-Carignan](#)

[Page internet du fonds Jean-Carignan](#)

Les bénévoles du fonds Jean-Carignan lors d'un coup de chapeau le 9 mai dernier à la Maison symphonique de Montréal. De gauche à droite en haut : Floriane Barny, Jean-Luc Gagnon, Sébastien Aumont, Geneviève Gauthier. De gauche à droite en bas : Manon Robert, Mylène Lafrenière-Abel, Céline Galarneau, Nathalie Boyer

MERCI AUX HÔTES DES COUPS DE CHAPEAU

Depuis 2014 : l'Orchestre Symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain, l'Orchestre Symphonique de Longueuil, l'Opéra de Montréal, l'Opéra de Québec, l'Orchestre Symphonique de Québec, Orford Musique, Le Domaine Forget, Les Violons du Roy et I Musici.

TABLEAU DES DONS CUMULÉS ENTRE 2011 ET LE 30 JUIN 2019*

PARRAIN. 10 000 +

Claude Robinson

GOVERNEURS. 1000 +

Philippe Leduc
André Gagnon
Jean-Luc Gagnon

AMBASSADEURS. 500 +

Stéphane Aubin
Richard L. Desjardins
Suzanne DeSerres
Marie Caron
Danielle Blouin
Mireille Marchal

DONS D'ENTREPRISES

Association des musiciens de l'OSM, 16 000 \$

Finances Québec, 500 \$

Corporation du Musée McCord, 2 500 \$

GMMQ, 5 000 \$

Association des musiciens de l'OSM, 25 000 \$ (échelonné sur 5 ans de 2019 à 2023)

AMIS. 100 +

Anne Robert
Alain Giguère
Catherine Gadouas
Pierre F. Blais
Dang Thai Son
Gérald Morin
Jean Derome
Stana Bunea
Jacques Drouin
Luc-Dominique Tremblay
Frédéric St-Gelais
Chantal Bourque
Sonia Jelinkova
Jean-Sébastien Fournier
François Dompierre
Daniel G. Lavoie
Jean Duval
Normand Roger
Stéphanie Gaudreault
Yves Cyr
Michel Portelance
Luc Fortin
Richard Léveillé
Luba Zuk
Louise Trudel
Lorraine L. Desmarais
Peter Kisilenko
Jacques Giroux
Monique Fauteux
Robert Marcel Lepage
Lionel Hamel
Patricia Abbott
Carole Sirois
Jacques Gilbert
Ireneus Zuk
Manon Lecomte
Paul Picard
Jacques Lavallée
Jean-Marie Zeitouni
Gérald Daigle
Anne Wagnière
Catherine Perrin
Jean-François Rivest
Julien Grégoire
Claude Thibault
Clément Desgagnés
Ève-Amélie Dufour
Scott Price



Jean-Pierre Brie
Jacques Boisclair
Édith Pedneault
Michael Wilson
Fabrice Marandola
Sylvie Lambert
Éric Chapell
Virginia Spicer
Charles Meinen
Marcel St-Jacques
Claude Soucy
Hubert Girardin
Lise Bergeron
Thomas William Russell
Yvon Éthier
Sylvain Doyon
Sylvain Murray
Jocelyn Desgagné
Daniel Godin
André Dupras
Katherine Palyga
Serge Chevanelle
Robert J. Leroux
Hélène Lussier
Guy Cousineau
Marie-Josée Verreault
Marc Béliveau
Jean Brunet
Suzanne Lépine
Claude G. Melançon
Normand Brathwaite
Mathieu Lussier
Andrew Wan
Lance Nagels
Eugenio Roberto Osorio
Gérard Beaudry
Michel Boucher

Bernard Moulin
Michelle Quintal
Mylène Cyr
Marie-Andrée Benny
Kristie Ibrahim
Bertrand Royer
Ann Chow
Bertrane Royer
Jocelyn Ouellet
Juliana Pleines
Antoine Raspa
Julie Hereish
Alain Desgagné
Vincent Boilard
Pauline Bessette
Louise Descôteaux
Florent Boyer
Monique Lagacé
Lise Gagnier
Claire Boutin
Marc Gold
Michèle Robert
Nicole Carignan
Jacques Bourget
Line-Sylvie Perron
Francine Guernon
Daniel Busque
Richard Elson
Anne-Marie Asselin
Jo Levasseur
Jean Arteau
Hamela Porafzal
Tania Nesterow Boyer
Anthony Rozankovic
Claire Boucher
Michèle Patry
Fred Farrugia

* Faute d'espace, les dons de 100 \$ et moins n'ont pas été énumérés. Cela ne nous empêche pas de remercier aussi tous ces nombreux donateurs.

Félicitations

Toutes nos félicitations à la remarquable pianiste concertiste Louise Bessette, qui a reçu le 27 avril dernier le Prix du Gouverneur général du Canada en musique classique.

Louise Bessette est membre de la GMMQ depuis presque 40 ans. Nous la félicitons pour ce prix et la remercions de représenter aussi bien l'identité québécoise au niveau fédéral ainsi que la section locale 406 de l'American Federation of Musicians!

Les Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle représentent la plus haute distinction accordée aux artistes dans le domaine. Ils récompensent un groupe remarquable d'artistes et de bénévoles qui, au cours de toute une vie, ont apporté une contribution exceptionnelle à la vie culturelle canadienne et internationale.

Reconnue mondialement comme une remarquable interprète, Louise Bessette a eu une influence déterminante dans le milieu du piano classique contemporain et a fait connaître les œuvres de compositeurs québécois et canadiens dans toute l'Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Elle a créé de nombreuses œuvres composées pour elle par des compositeurs canadiens réputés, dont Serge Arcuri, Simon Bertrand, Lorraine Desmarais, François Dompierre, José Evangelista, Anthony Rozankovic et Raoul Sosa. Avec talent, passion et détermination, elle mène au Canada une carrière tout à fait unique.



Louise Bessette et Luc Fortin, président de la GMMQ, le 27 avril dernier au Centre national des Arts à Ottawa pour la remise du prix.



Contrats d'enseignement

Vous enseignez la musique? Saviez-vous que vous pouviez déposer des contrats d'enseignement à la GMMQ et bénéficier des mêmes avantages que tous les contrats « Guilde»? Ludovik Lesage-Hinse et Martin Egan, tous les deux membres, nous expliquent pourquoi ils déposent des contrats d'enseignement.



Photo: Sandy Marcotte

LUDOVIK LESAGE-HINSE, PROFESSEUR DE SAXOPHONE ET CLARINETTE DEPUIS HUIT ANS

« Musicien d'orchestre, l'enseignement de la musique est pour moi une seconde profession. Quand une élève m'a demandé un reçu officiel pour ses impôts, j'ai trouvé très utile de déposer un contrat à la Guilde. J'ai réalisé aussi que cela permettait de déposer

de l'argent dans le fonds de pension, ce qui est un gros avantage. C'était donc un échange gagnant-gagnant! Cela m'a permis aussi de proposer un tarif juste à mon élève, en me basant sur les normes minimales de la GMMQ. »



Photo: Yvan Guillard

MARTIN EGAN, PROFESSEUR DE GUITARE DEPUIS QUATRE ANS

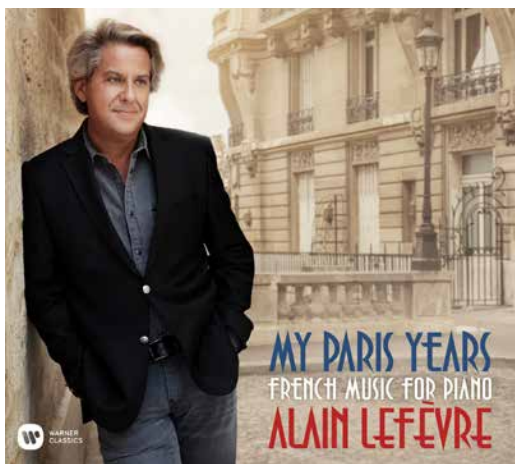
« Musicien professionnel depuis presque 40 ans, je suis aujourd'hui moins actif dans l'enregistrement de disques et sur scène. Aujourd'hui, j'enseigne beaucoup. J'ai plusieurs élèves, dont une dizaine pour lesquels je dépose des contrats Guilde. Ayant moins de "gigs", je me demandais comment continuer d'être membre de la GMMQ. Les contrats d'enseignement peuvent

justifier notre statut de musiciens actifs. De plus, ils permettent de continuer à alimenter son propre fonds de pension, et celui de la GMMQ est très bon.

Aussi, quand vous irez à la banque pour emprunter, vous pourrez justifier de travailler à votre compte avec vos contrats, et sourire en disant: eh oui, je fais de la musique. »

La sélection d'albums de la GMMQ

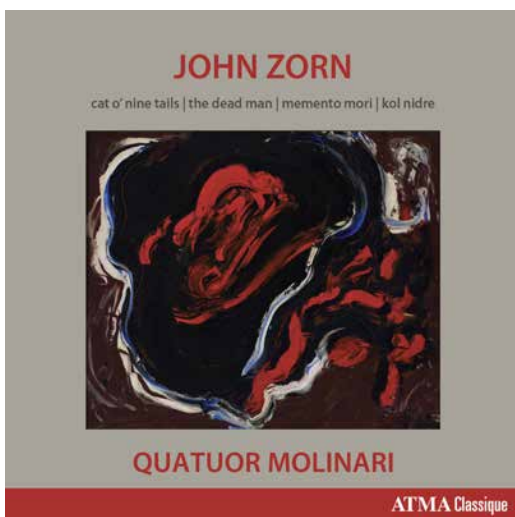
DISQUES



MY PARIS YEARS, ALAIN LEFÈVRE

My Paris Years rassemble une collection des plus grands classiques du répertoire de la musique française, où l'on retrouve des œuvres des compositeurs les plus célèbres tels que Claude Debussy, Maurice Ravel, Erik Satie et César Franck. Pièce après pièce, *My Paris Years* réincarne un Paris à la fois sombre et vivant, paisible et plein de vie, sentimental et insouciant. Unis en un tout, ils conservent cependant chacun l'unicité qui leur est propre. *My Paris Years* est, en son essence, un hymne à la ville où Lefèvre a passé quelques-unes de ses années les plus précieuses. Au fil des morceaux choisis, il parvient à recréer en musique l'âme et le cœur d'un Paris qui lui est cher, des flots tumultueux de la Seine à ses rives plus calmes en amont, de l'ambiance feutrée de ses rues aux tourbillons d'agitation qui l'animent.

Album sorti le 12 avril 2019. (source : Six Media)



QUATUOR MOLINARI, JOHN ZORN

Reconnu comme une figure majeure du jazz contemporain et de l'avant-garde, le compositeur américain John Zorn se distingue par son refus des stéréotypes et par ses expérimentations radicales. Le nouvel album du Quatuor Molinari est entièrement consacré à ce compositeur. L'ensemble a choisi quatre de ses œuvres de musique de chambre pour cet enregistrement : *Cat o' Nine Tails*, *The Dead Man*, *Memento Mori* et *Kol Nidre*. C'est aussi le premier album du violoniste Antoine Bareil à titre de second violon du Quatuor Molinari. Il a succédé à Frédéric Bednarz au printemps 2018.

Album sorti le 1^{er} février 2019. (source : Atma Classique)

Équipe administrative

**LA GMMQ EST HEUREUSE
D'ACCUEILLIR 3 NOUVELLES
PERSONNES DANS SON ÉQUIPE:
BIENVENUES À ELLES!**



Anne Carmen Hubert
Assistante comptable



Geneviève Gauthier
Agente administrative



Melissa Raymond
Agente aux relations de travail

SIÈGE SOCIAL – MONTRÉAL

Fannie Amiand

Adjointe au président et au secrétaire-trésorier

Floriane Barny

Directrice des communications

Mario Lacoursière CPA, CMA

Directeur, Finances et Service aux membres

Louis Leclerc

Directeur des relations de travail

Samuel Chabot-Giroux

Conseiller aux relations de travail

Anne Carmen Hubert

Assistante comptable

Manon Robert

Agente de service aux membres
Permis et Visa P2

Sébastien Aumont

Commis intermédiaire | Soutien aux opérations

Melissa Raymond

Agente aux relations de travail

Geneviève Gauthier

Agente administrative

BUREAU DE L'EST DU QUÉBEC

Johanne Truchon

Agente aux relations de travail